

N° 31340-2018/1-ACTS/ DJA

Date du : 22 octobre 2018

Rapport de présentation

OBJET : Arrêté modifiant l'arrêté modifié n° 1379-2014 du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, aux chefs de services et chefs de service adjoints

PJ : Un projet d'arrêté

Madame Karine LAMBERT a été nommée directrice de l'environnement de la province Sud le 1^{er} octobre 2018. Une délégation de signature lui a donc été attribuée par arrêté n° 3720-2018/ARR/DJA du 2 octobre 2018 modifiant l'arrêté n° 1379-2014 du 16 mai 2014 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, aux chefs de services et chefs de service adjoints.

Cependant, les modifications apportées à la délégation de signature étaient incomplètes.

Il convient donc d'ajuster l'arrêté du 16 mai 2014 susmentionné afin de corriger cette erreur.

L'objectif de disposer d'un arrêté de délégation de signature unique par direction dans le but de le sécuriser juridiquement est poursuivi. De ce fait, la délégation accordée aux agents de la direction de l'environnement fera l'objet prochainement d'un nouvel arrêté.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.